

24 août 2021

## BâloiseCombi véhicules à moteur

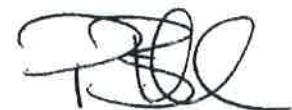
### Contrat d'assurance

Contrat d'assurance	40/6.925.252
Preneur d'assurance	PROMERKA SA chemin de Cousson 23 1032 Romanel-s-Lausanne
Début du contrat	20.08.2021
Échéance du contrat	05.11.2025
Conditions contractuelles	2019
Plaque de contrôle	VD 629717
Kilométrage annuel	10'001 - 15'000 km
Véhicule assuré	MERCEDES-BENZ GLS 350 d 4Matic, VD 629717
Prime annuelle, y compris les taxes	2'385.40
Mode de paiement	Annuel
Echéance principale	06.11.
Monnaie	Tous les montants sont indiqués en francs suisses.

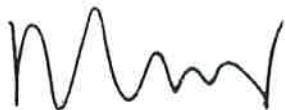
Le présent contrat d'assurance peut être révoqué par écrit ou au moyen d'une preuve par un texte. La révocation est valable et la couverture d'assurance s'éteint si celle-ci parvient à la Bâloise Assurance SA dans les 14 jours qui suivent la remise du contrat. La date de réception du présent contrat est déterminante pour le début du délai de révocation.

Une révocation a pour conséquence que le contrat d'assurance est considéré d'emblée comme non avenu, sous réserve de l'assurance responsabilité civile obligatoire. Le preneur d'assurance prend en charge les coûts externes éventuellement occasionnés en lien avec la conclusion du contrat. Une prime déjà payée sera remboursée.

Bâloise Assurance SA



Fabian Bühlmann



Marco Sorg

245741111017

**MERCEDES-BENZ GLS 350 d 4Matic, VD 629717**

Genre de véhicule	Voiture de tourisme
Etat de la plaque de contrôle	En circulation
Matricule no	653.369.050
Numéro de chassis	WDC1668241B235333
1 <sup>ère</sup> mise en circulation	28.06.2019
Prix de catalogue (incl. TVA)	130'000.00
Equipements complémentaires (incl. TVA)	37'000.00
Véhicule spécial	Pas de véhicule spécial
Cylindrée	2'987 ccm
Poids à vide	2'455 kg
Nombre de places	7
Emission de CO <sub>2</sub>	218 g/km
Leasing	Oui
Lieu de stationnement nocturne	Garage simple/double verrouillable
Transport de marchandises dangereuses	Pas assuré
Transport de personnes payant	Pas assuré
Location payante	Pas assuré
Conducteur principal	Gabriel Gagnère
	Date de naissance 09.07.1981, Nationalité Suisse

**Détails sur les prestations et primes**

Responsabilité civile	Prestation	Prime
Degré de prime 0 / 30%		
Franchise: sans		
Augmentation de la franchise pour jeunes conducteurs: 1'000		
Somme d'assurance	100'000'000	
Protection du bonus	Assuré	
<b>Prime annuelle Responsabilité civile</b>		<b>358.10</b>

24574111017

Casco collision	Prestation	Prime
Degré de prime 0 / 30%		
Franchise: 500		
Réduction de la franchise entreprise partenaire: 300		
Protection du bonus	Assuré	
Indemnisation	Valeur à neuf	
<b>Prime annuelle Casco collision</b>		<b>622.70</b>

Casco partielle	Prestation	Prime
Franchise: sans		
Indemnisation	Valeur à neuf	
<b>Prime annuelle Casco partielle</b>		<b>630.20</b>

Couvertures complémentaires	Prestation	Prime
Dommage de stationnement	Assuré	
Phares	Assuré	
Habitacle	Pas assuré	
Effets personnels emportés	2'000	
Assistance	Assuré	
Frais de location de véhicule	Assuré	
Module de sécurité Sans Souci		
Faute grave	Assuré	
Dommages aux vêtements et nettoyage du véhicule	5'000	
Frais de remplacement de clefs et de changement de serrures	5'000	
Soutien psychologique	1'500	
Cours de perfectionnement à la conduite / leçons de conduite	500	
<b>Prime annuelle Couvertures complémentaires</b>		<b>603.00</b>

Accident occupants	Prestation	Prime
Pour conducteur et passagers par personne		
Capital décès	10'000	
Bénéficiaire en cas de décès du preneur d'assurance:		
Les héritiers légaux		
Capital d'intégrité	150'000	
Indemnité journalière	Pas assuré	
Indemnité journalière d'hospitalisation	Pas assuré	
Traitement médical	Assuré	
<b>Prime annuelle Accident occupants</b>		<b>53.50</b>

245741111017

### Aperçu de primes

Véhicule assuré	Montant
Prime annuelle MERCEDES-BENZ GLS 350 d 4Matic, VD 629717	2'267.50
Prime de base pour tous les véhicules	2'267.50
Incluse 10 % de rabais client inclus	
Droit de timbre	110.70
Contribution à la prévention des accidents	3.00
Contribution circulation routière	4.20
<b>Prime annuelle, y compris les taxes</b>	<b>2'385.40</b>

### Conditions complémentaires

#### Droit de résiliation annuel

Pendant la durée du contrat, le preneur d'assurance dispose d'un droit de résiliation annuel. La résiliation doit être communiquée par écrit à la Baloise 3 mois avant l'échéance principale de la prime. La Baloise dispose du même droit de résiliation.

245741111017  


## Indications du preneur d'assurance

Les données fournies par le preneur d'assurance constituent la base de l'évaluation du risque et du calcul de la prime. Si les données collectées et retenues dans le contrat d'assurance ne correspondent pas à la situation réelle ou que des changements se produisent pendant la durée du contrat, le preneur d'assurance est tenu d'en informer la Baloise et de faire rectifier ces données.

Vous nous avez donné les informations suivantes:

- Question: Concernant la présente assurance, une proposition a-t-elle été refusée au preneur d'assurance, au détenteur ou au conducteur principal ou a-t-elle été soumise à des conditions aggravantes au cours des 5 dernières années?  
Réponse: Non
- Question: Concernant la présente assurance, un contrat a-t-il été résilié au preneur d'assurance, au détenteur ou au conducteur principal ou la continuation a-t-elle été soumise à des conditions aggravantes ou a été mis hors circulation en raison d'un retard de paiement au cours des 5 dernières années?  
Réponse: Non
- Question: Le détenteur ou le conducteur principal a-t-il au cours des 5 dernières années été empêché de conduire en raison d'un retrait du permis de conduire pour plus que 6 mois?  
Réponse: Non

Vous nous avez confirmé avoir

- reçu les informations sur le produit et les conditions contractuelles (CC).
- répondu de façon conforme à la vérité aux questions posées dans l'offre sans engagement.
- autorisé la Baloise Assurance SA à traiter les données nécessaires au traitement du contrat (y compris cas de prestation) et à l'optimisation constante des prestations du marché. La Baloise peut notamment:
  - transmettre des informations à des réassureurs et coassureurs, à d'autres entités concernées en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'aux sociétés de Baloise Group pour le traitement de données;
  - obtenir des informations pertinentes auprès de services officiels, d'assureurs privés (p. ex. auprès de l'assureur précédent concernant l'évolution des sinistres jusqu'ici) et de tiers, et consulter leurs dossiers.

La Baloise Assurance SA garantit l'accès aux données de base du contrat aux autres sociétés appartenant à Baloise Group. Ces données peuvent également être utilisées au sein de Baloise Group à des fins de marketing.

Si vous ne souhaitez pas être contacté à des fins promotionnelles, veuillez le signaler par écrit à la Baloise Assurance SA, Service clientèle, Aeschengraben 21, Case postale, 4002 Bâle,  
[serviceclientele@baloise.ch](mailto:serviceclientele@baloise.ch).

Vous avez le droit de demander à la Baloise Assurance SA les renseignements relatifs au traitement des données vous concernant qui sont prévus par la loi.

Toutes les données fournies par le preneur d'assurance constituent la base de ce contrat d'assurance. En cas de données divergentes concernant une caractéristique déterminante de la prime, les conséquences juridiques en cas de violation de l'obligation de déclaration précontractuelle et en cas d'aggravation du risque demeurent réservées.